

ANALYSER LES BESOINS EN FORMATION UN PREALABLE INCONTOURNABLE

« La formation permet de trouver du travail, mais la vraie formation commence derrière ! »

« On apprend sur le tas avec les conseils qu'on se refile, c'est toujours un plaisir de transmettre »

« Comme auto-formation, la tournée, c'est fondamentale. Il y a plein de choses à piquer ! »

Pourquoi agir ?

➤ Pour repérer les compétences nécessaires à la réalisation des projets

Les structures du spectacle vivant ont besoin, comme toute entreprise, de disposer des ressources et des compétences adaptées à leur projet artistique. En se basant sur ce qui est nécessaire à la réussite de ce projet, elles pourront repérer les compétences dont elles auront besoin pour sa mise en œuvre. A partir de là, plusieurs solutions s'offrent à elles : développer les compétences de leurs salariés ou rechercher cette compétence à l'extérieur. C'est souvent le cas surtout lorsque cette compétence est pointue.

➤ Pour construire un plan de formation adapté

Le maintien des compétences et leur développement sont nécessaires pour tous, équipes et structures (qualité du travail, consolidation des parcours professionnels). L'enveloppe dédiée à la formation n'étant pas extensible, il est nécessaire de faire des arbitrages, mais sur quelle base ? Il est important de s'interroger sur la finalité de la formation.

De plus, quand un salarié part en formation, la question de son remplacement se pose.

Il est à noter que dans la majorité des cas, c'est le salarié qui est à l'initiative de la demande de formation ce qui montre que la formation n'est pas intégrée comme étant un outil permettant la réalisation du travail.

➤ Pour développer les compétences métier

Et contribuer ainsi au bon développement de sa carrière ! Les formations liées au métier sont celles qui vont permettre d'évoluer professionnellement et prétendre ainsi à d'autres formes d'emploi. Elles permettent également de faire face à l'évolution des métiers de la technique induite par les innovations technologiques. Pourtant, elles sont peu demandées. Les raisons invoquées sont diverses : priorité dans le plan d'action, durée du stage, frais de formation...

Les techniciens intermittents sont seuls à gérer leur projet professionnel. Ils évoquent également ces mêmes contraintes et soulignent les arbitrages à réaliser au niveau du planning puisque souvent ces formations se déroulent pendant les temps forts de l'année. Le choix entre contrat et formation est alors évident, étant donnée la nécessité perçue de ne pas « se faire oublier ».

➤ Pour être à jour dans les habilitations

Les habilitations constituent la première demande de formation, parfois au détriment de formation dite « métier ». Bien entendu, il y a des obligations légales concernant les habilitations (exemple : électrique). Sans elles, il n'est pas possible d'intervenir, ce qui constitue un frein à l'obtention de contrats pour les techniciens intermittents.

➤ Pour gérer les parcours professionnels et faciliter les reconversions

Gérer sa carrière permet d'anticiper très tôt des reconversions, qui peuvent être rendues nécessaires en cas de problème de santé. Pour les intermittents, qui doivent gérer seuls leur carrière, se former signifie également une insertion durable dans le métier.

Comment agir ?

➤ A partir du projet artistique (programmation)

1. Définir le « qui fait quoi » pour repérer les compétences dont on aura besoin.
2. Déterminer les compétences à développer en fonction de la programmation et des évolutions du métier.
3. Mettre en place et /ou mettre à jour régulièrement les outils de Gestion des ressources humaines tel que :
fiche métier (missions, activités et compétences associées), entretiens annuels de professionnalisation, tableau de bord pour le suivi des formations...
4. Formaliser un plan de formation annuel.
5. Valoriser les retours de formation.
6. Favoriser la reconnaissance des compétences développées par expérience.

➤ Pour soi, à partir de son projet professionnel (salarié permanent ou intermittent)

1. Faire le point sur pourquoi se former : pour évoluer, changer de métier, développer ses possibilités, faire reconnaître ses compétences, s'insérer durablement dans le métier.
2. Solliciter les organismes utiles pour vous accompagner sur votre projet de formation et votre projet professionnel (Pôle emploi spectacle, Afdas, Cnfpt).
3. Trouver une formation adaptée à votre projet et à votre situation.
4. Partager votre projet avec votre employeur (pour le technicien intermittent, partager son projet peut permettre de le concrétiser plus facilement en intégrant, par exemple, une session prévue en interne).



Exemple d'action

Un directeur technique constate la difficulté pour les techniciens intermittents de se former pour diverses raisons. Afin de les aider, il leur a proposé de réserver ¼ jours sur leur planning afin de participer à une formation qu'il organisait pour son équipe. L'idée intéressante soulevée ici est la facilité d'accès pour ces personnes à une formation, dans un lieu qu'elles connaissent bien et avec des collègues qu'elles côtoient régulièrement. Cette expérience s'est avérée bénéfique pour tout le monde : pour les techniciens intermittents, pour l'équipe et pour l'entreprise qui se garantit ainsi une équipe formée, compétente et plus soudée.

Aller plus loin...

Des acteurs pour vous appuyer

- Auprès de **Afdas** qui apporte ses conseils et son suivi, pour continuer à se former tout au long de sa vie professionnelle.
- Auprès du **CNFPT**, le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.
- Auprès d'**Artéca**, Centre de ressources pour la culture en Lorraine et de la Coreps Lorraine.
- Site de la **Coreps Languedoc Roussillon**
- Sur le site de la **CPNESV**, les métiers du spectacle et les formations.

Dans le web documentaire « Ma vie de technicien du spectacle vivant » :

- Fiche repère « Formation et carrière »
N° 1 Techniciens du spectacle vivant, comment construire sa carrière ?
- Fiches action « Organisation du travail »
N° 2 Renforcer le dialogue autour du projet artistique.
N° 1 Intégrer la technique dès la conception du projet artistique.